

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 21 OCTOBRE 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 21 octobre 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Glenn Ikin, Jean-Guy Charbonneau, Guy Perron et Eric Wessely, membres du comité.

Sont également présents madame Sophie Cournoyer, agent technique en urbanisme, messieurs Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment et secrétaire du comité.

Monsieur François Robert se retire de la présidence et de l'assemblée alors monsieur Jean-Guy Charbonneau présidera.

L'assemblée est ouverte à 19h28.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant au varia:
-7.1 «474, place Blaise – Rénovations extérieures (secteur de L'Île-Bizard)»
et que l'item « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 septembre 2013

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 16 septembre 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) DÉROGATION MINEURE (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 397, rue Cherrier – Marge latérale gauche

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accorder la demande de dérogation mineure 154-2013 pour le bâtiment au 397, rue Cherrier, permettant une marge latérale gauche de 0,30 mètre, plutôt que de 2,0 mètres, tel que montré sur le certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre Pierre Cardinal, portant le numéro de minute 3920.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

4.1 760, rue Pierre-Marc-Masson – Maison jumelée

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 760,

rue Pierre-Marc-Masson, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000723906 :

- Toiture : BP – Chêne
- Brique : Arriscraft TVB – Mélange Manoir
- Aluminium : Gentek – Argile
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Gentek – Argile
- Rampe : Noir
- Persienne : Gris foncé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 762, rue Pierre-Marc-Masson – Maison jumelée

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 762, rue Pierre-Marc-Masson, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000723910 :

- Toiture : BP – Chêne
- Brique : Arriscraft TVB – Mélange Manoir
- Aluminium : Gentek – Argile
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Gentek – Argile
- Rampe : Noir
- Persienne : Gris foncé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 781, rue Pierre-Marc-Masson – Maison jumelée

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 781, rue Pierre-Marc-Masson, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000723956 :

- Toiture : BP – Chêne
- Brique : Arriscraft TVB – Gris mystique
- Aluminium : Gentek – Kaki
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Gentek – Argile
- Rampe : Noir
- Persienne : Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4 783, rue Pierre-Marc-Masson – Maison jumelée

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence jumelée au 783, rue Pierre-Marc-Masson, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000723959 :

- Toiture : BP – Chêne

- Brique : Arriscraft TVB – Gris mystique
- Aluminium : Gentek – Kaki
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Gentek – Argile
- Rampe : Noir
- Persienne : Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.5 457, place Blaise – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glen Ikin,
appuyé par Guy Perron

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement des fenêtres, pour la résidence au 457, place Blaise, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000722534 :

- Fenêtres : Rouge campagne

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6 572, rue Cherrier – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Eric Wessley

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement des portes ainsi que la réfection de la toiture, pour la résidence au 572, rue Cherrier, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000722544 :

- Portes : Blanc
- Toiture : BP Yukon – Brun automnal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.7 112, boul. Jacques-Bizard – Enseigne sur marquise

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur marquise et non-éclairée au 112, boul. Jacques-Bizard pour le commerce «JETS etc.», le tout tel que présenté à la demande de permis 3000723988.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.8 596, boul. Jacques-Bizard – Enseigne sur marquise

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Guy Perron

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur marquise et éclairante au 596, boul. Jacques-Bizard pour le commerce «LA GALERIE COIFFURE», le tout tel que présenté à la demande de permis 3000724128.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.9 700, rue Cherrier – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément la réfection de la toiture, pour la résidence au 700, rue Cherrier, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000724495 :

- Toiture : BP Dakota – Brun 2 tons

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.10 476, rue Closse – Rénovations extérieures

Madame Ann Durocher, propriétaire, est présente afin d'expliquer son projet de rénovations extérieures et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement des fenêtres, pour la résidence au 476, rue Closse, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000724742 :

- Fenêtres : PVC – Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) DISCUSSION (secteur de L'Île-Bizard)

5.1 397, rue Cherrier – Agrandissement

Monsieur Charles Thibault, potentiel acheteur, est présent afin d'expliquer le projet d'agrandissement et répondre aux questions des membres du comité.

Les membres du comité accueillent favorablement la demande préliminaire mais demande à ce que le choix des matériaux soit réviser afin d'assurer l'intégration du bâtiment, au noyau villageois, par l'utilisation de matériaux nobles.

Les membres sont favorables à la réorientation de la façade permettant de mettre en valeur l'intersection.

Les membres demandent à ce que le parti architectural soit précisé. La corniche constitue un rappel patrimonial, mais s'agence difficilement avec les matériaux modernes présentés.

6) DISCUSSION (secteur de Sainte-Geneviève)

6.1 16 826, boul. Gouin O. – Habitations multifamiliales

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Les membres du comité rendent un avis défavorable à la demande préliminaire et demandent à ce que le projet soit retravaillé.

7) VARIA

7.1 474, place Blaise – Rénovations extérieures

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément la

réfection du bardeau, pour la résidence au 474, place Blaise, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000724741 :

- Toiture : BP Mystique – Bleu mistral

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8) PROCHAINE ASSEMBLÉE

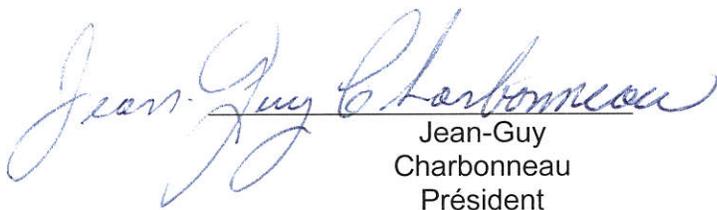
La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 18 novembre 2013.

9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 21h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-Guy
Charbonneau
Président



Pierre Proulx
Secrétaire

